

**COLOMBOPHILES ROUBAISIENS**

Ne oubliez pas que vous trouvez toujours

**TOUS LES PRODUITS COLOMBOPHILES**

Tabac, Briques, Pâtes, Saucisses, Riga, etc., à la

**PHARM<sup>e</sup> DU PROGRES**

102, Grande-Rue - ROUBAIX

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

**ABONNEMENTS**

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 78.00
Autres départements.....	23.00;	43.00;	80.00
Belgique.....	25.00;	45.00;	82.00
Union Postale: Paris	26.00;	46.00;	83.00
Tarif E.....	30.00;	55.00;	100.00

**REDACTION**..... ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 227.52, 227.53, 227.54

**ANNONCES**..... LILLE..... 22, rue Carnot. Tél. 67.

..... PARIS..... 3, rue Falgaire. Tél. 539.31.

..... MOUSCRON..... 24, Boulevard de la République. Téléphone 77.84

..... 105, rue de la Station. Tél. 5.44.

**Produit de Marquis**

— annonce dans le Journal de Roubaix

— Elle est en vente dans les kiosques et aux bureaux de la presse

CHERBOURG  
POSTAUX  
ST LIEUX

**BILLET PARISIEN**

## Le Cabinet unanime va livrer bataille pour les pleins pouvoirs

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)

Paris, 27 mai (Minuit).

Le Conseil de Cabinet de lundi matin a fait l'unanimité des membres du Gouvernement sur la question des pleins pouvoirs.

Ce résultat n'a pas été obtenu sans une très vive discussion, au cours de laquelle certaines résistances se manifestèrent. Mais l'exposé de M. Germain-Martin sur la situation de la Trésorerie et de la monnaie fut à la fois si clair et si convaincant, l'appel de M. Flandrin à la sagesse de tous ses collaborateurs fut si pathétique, que finalement l'esprit d'équipe l'emporta sur les velléités de l'esprit de parti. Aussi bien, M. Edouard Herriot, voulant être à Lyon le soir même et qui ne put attendre la fin du Conseil, avait donné l'exemple en apportant son adhésion pleine et entière au projet des pleins pouvoirs.

Des deux méthodes en présence, celle du redressement total à accomplir en une seule fois et celle du redressement par paliers, c'est la première, défendue par M. Germain-Martin, qui l'a emporté. Contre elle, aucun argument d'ordre technique ne pouvait être allégué, elle n'était combattue qu'au nom de l'opportunisme politique. Et ce qui paraissait impossible à obtenir du Parlement voici quelques jours, le Gouvernement estime aujourd'hui qu'il peut maintenant l'obtenir pourvu que la bataille soit menée avec décision et énergie.

Les parlementaires commencent-ils à comprendre que le franc est l'enjeu de cette bataille? S'ils refusent les pleins pouvoirs, sont-ils donc disposés à voter la dévaluation, à laquelle la nation est dans sa grande majorité hostile? Une responsabilité d'un poids pareil à de quoi les faire réfléchir. Une voie d'eau s'est déclarée dans la coque du navire, il importe que tous s'emploient à l'aveugler. Lorsque cela sera fait, il sera temps de se demander s'il convient de changer de pilote.

Ces impressions favorables ont produit leurs premiers effets à la Bourse. En dépit de l'irrégularité du marché, une tendance à l'amélioration des cours s'est en définitive affirmée. Il est incontestable que la seule perspective du vote des pleins pouvoirs par les Chambres est de nature à freiner les sorties d'or. Dans ces conditions, il n'y aurait aucun inconvénient à renvoyer au lundi 3 ou au mardi 4 juin le débat public que la Chambre consacrera au projet gouvernemental. D'ici là, le Président du Conseil sera suffisamment rétabli pour affronter la tribune. Auparavant, il se rendra devant la Commission des Finances.

Du côté de la Chambre, les pronostics sont malheureusement beaucoup plus réservés quant à l'issue du débat. L'effervescence qui a régné pendant toute la journée de lundi dans les couloirs semblait, aux augures, assez mal présager des intentions de l'Assemblée. D'ultimes démarches seront effectuées mardi auprès de M. Flandrin, par M. Malvy, parlant à la fois au nom de la Commission des Finances et au nom des radicaux. Ceux-ci se réuniront le matin et prendront une première décision.

La nuit leur portera-t-elle conseil et leur hostilité tombera-t-elle devant l'exposé précis des faits que fera en séance M. Germain-Martin? R...

## Les conversations navales anglo-allemandes

Londres, 27 mai. — On confirme à Londres que les conversations navales anglo-allemandes commenceront le 4 juin. Ces conversations, souligne-t-on, devaient, comme les précédentes pourparlers avec le Japon, les Etats-Unis, la France et l'Italie, garder un caractère purement consultatif.

## La fête de la locomotion à vapeur à l'Exposition de Bruxelles



L'EXPOSITION DE BRUXELLES, UN JOYEUX, CORTÈGE A FÊTÉ LA LOCOMOTION A VAPEUR ET LES ANCIENNES DES LOCOMOTIVES ACTUELLES. (Ph. Koytane)

## Le Gouvernement s'est mis d'accord pour demander au Parlement des pouvoirs étendus en vue d'opérer la défense du franc, la restauration économique et budgétaire et la réforme fiscale

### CE PROJET SERA SOUMIS AUJOURD'HUI AUX CHAMBRES QUI EN DISCUTERONT A LA FIN DE CETTE SEMAINE OU AU COMMENCEMENT DE LA SEMAINE PROCHAINE

Paris, 27 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis lundi matin en Conseil de Cabinet sous la présidence de M. Pierre-Etienne Flandrin. A l'issue des délibérations gouvernementales, qui se sont terminées à 13 h. 15, le communiqué suivant a été publié :

« Les ministres ont entendu une communication de M. Germain-Martin sur la situation de la monnaie et du Trésor. Ils ont arrêté les termes d'un projet confiant au Gouvernement des pouvoirs étendus en matière économique et financière, qui sera soumis au Conseil des ministres mardi matin et déposé l'après-midi sur le bureau de la Chambre ».

#### Une longue discussion

Le projet de loi qui sera déposé mardi après-midi sur le bureau de la Chambre a pour but de réclamer du Parlement des pouvoirs étendus permettant au

#### AU MINISTÈRE DE LA GUERRE



(Ph. N.Y.T.)  
LE GÉNÉRAL MENARD nommé chef de cabinet du ministre de la Guerre.

## Faudra-t-il attendre jusqu'à vendredi les résultats des élections radiophoniques ?

Beaucoup de nos lecteurs s'étonnent à bon droit que le dépouillement du scrutin du 26 mai traîne en longueur... Et pourtant, il se trouve des dizaines de scrutateurs qui ne demandent qu'à activer les opérations du dépouillement... à condition qu'on leur permette de se livrer aux dites opérations.

Du train où l'on va, il est probable que les résultats des élections ne seront pas connus avant vendredi... Ou nous nous trompons fort, ou les radiophiles trouveront certainement que l'on fait durer le plaisir, si l'on ose dire... Quoi qu'il en soit, nous pouvons faire savoir à nos lecteurs que les positions officielles de deux candidats: MM. Thibault et Dehove, sont: pour le premier: 9.500 voix environ; pour le second: 6.200. Précisons que le dépouillement n'a encore porté jusqu'ici que sur moins de 20.000 enveloppes... et il y en a plus de 50.000 à ouvrir, classer, compter, etc...

Gouvernement de réaliser le redressement budgétaire et la reprise de la vie économique, en même temps que la défense du franc.

Après un long débat, au cours duquel la plupart des ministres ont exposé leurs points de vue respectifs, l'accord s'est réalisé unanimement sur les termes du projet préparé par MM. Flandrin et Germain-Martin, après un appel à l'union et à l'action particulièrement émouvant de M. Herriot.

#### La Commission des Finances entendra mercredi le Président du Conseil et le ministre des Finances

M. Malvy, président de la Commission des Finances, après s'être entretenu avec M. Fernand Bouillon, président de la Chambre, a annoncé, cette après-midi, dans les couloirs, que la Commission aurait à décider, au cours de sa réunion de mercredi après-midi, tout d'abord, de se rendre à l'Hôtel Matignon, pour y entendre les explications de M. P.-E. Flandrin. La Commission, de retour au Palais-Bourbon, procédera à l'audition de M. Germain-Martin qui lui fera un exposé sur le plan technique des dispositions envisagées.

#### Le débat pourra s'engager à la Chambre, vendredi

Elle délibérera ensuite sur le texte gouvernemental. Elle y consacra la soirée et peut-être même une partie de la nuit, de manière à être en mesure de faire paraître son rapport jeudi matin à 7 heures et dans les délais voulus par le règlement.

Ainsi, la discussion en séance publique pourrait s'engager vendredi devant la Chambre.

#### M. Germain-Martin présentera le projet aujourd'hui à la Chambre

Au début de la séance de mardi, le général Maurin lira une déclaration au nom du Gouvernement sur les crédits militaires et le maintien de la classe actuelle sous les drapeaux. Le ministre de la Guerre déposera en conclusion un projet de loi portant ouverture de crédits nouveaux pour la défense nationale. La discussion de ce projet sera renvoyée à une séance ultérieure. M. Germain-Martin fera ensuite un long exposé sur la situation financière, avant d'annoncer le dépôt du projet de loi, comportant l'attribution des pleins pouvoirs pour lequel la discussion immédiate sera demandée, cette procédure comportant obligatoirement l'inscription du projet en tête de l'ordre du jour de la séance suivante qui sera fixée à vendredi ou samedi.

#### Le texte du projet

Le texte déposé par le ministre des Finances qui aura été auparavant approuvé par le Conseil des ministres, ne comportera, s'il est maintenu dans sa forme actuelle, qu'un seul article. Par ce texte, le Parlement serait invité à accorder jusqu'au 31 décembre, au Gouvernement, des pouvoirs étendus en vue d'opérer la défense du franc, la restauration économique, le redressement financier et budgétaire, ainsi que la réforme fiscale.

#### Les explications du ministre des Finances

Au cours des explications, qui sera amené à donner à l'Assemblée, à la suite du dépôt de ce projet, M. Germain-Martin se propose de justifier sa gestion de ministre des Finances depuis la constitution du Cabinet actuel. Il montrera notamment que le redressement financier, entrepris au lendemain du 6 février, était en bonne voie de réalisation et se poursuivait normalement jusqu'à la première quinzaine de ce mois, époque où une spéculation contre le franc s'est soudainement déclenchée sur les marchés internationaux.

Le ministre soulignera que c'est pour déjouer ces manœuvres spéculatives que le Gouvernement demande au Parlement la liberté d'action nécessaire pour prendre toutes les mesures destinées à protéger la monnaie et à rétablir l'équilibre du budget, aussi bien qu'à redonner un nouvel essor à l'activité économique du pays. M. Germain-Martin n'aura pas à exposer dans le détail, à la Chambre, toutes les dispositions qu'il envisage, mais il indiquera les lignes directrices de son action, se réservant de tenir les Commissions parlementaires au courant de ses décisions.

Le ministre des Finances fera, en terminant, un pressant appel à la Chambre pour l'inviter à donner au Gouvernement les moyens d'assurer la défense du franc.

Un seul orateur pourra répondre au

Gouvernement avant le renvoi du projet à la Commission. C'est M. Potut, député de la Nièvre, qui sera vraisemblablement désigné à cet effet par le groupe radical-socialiste. Ainsi, il est probable que l'Assemblée se séparera demain sans qu'un vote soit intervenu, le débat éventuel sur le fond se trouvant normalement reporté à la fin de la semaine.

#### Au Sénat

Au Sénat, la séance de rentrée sera brève. Après les explications que M. Georges Pernot, vice-président du Conseil, donnera au nom du Gouvernement, sur les raisons qui motivent le dépôt du projet confiant des pouvoirs étendus au Cabinet, l'Assemblée épuisera rapidement son ordre du jour par le vote de petits projets coloniaux et s'ajournera probablement au mardi suivant. Sans doute, sera-t-elle à même ce jour-là de se saisir à son tour de la question des pleins pouvoirs votés alors par la Chambre des députés.

#### Le projet serait adopté à la Chambre à la faveur d'un assez grand nombre d'abstentions

L'opinion parlementaire paraît assez divisée sur la question des pleins pouvoirs et il est par conséquent assez difficile de faire des pronostics sur le sort réservé au projet gouvernemental. Certains députés, comme M. Guernut, hostiles à la déflation comme à la dévaluation, estiment qu'il ne faut pas s'hypothéquer sur le problème de l'équilibre budgétaire, mais se préoccuper avant tout de la reprise de l'activité du pays.

M. Montigny, partisan d'une diminution massive des charges qui pèsent sur les consommateurs, pense que cette diminution n'entraînerait qu'un fléchissement provisoire des recettes pour l'exercice prochain et préparait pour les années suivantes un accroissement des rentrées d'impôts.

Farmi les députés de la droite, M. Camille Blaisot soutiendra le Gouvernement pour éviter un ministère à participation socialiste.

D'autres, comme M. Philippe Henriot, ne collaboreront pas avec le Gouvernement parce qu'ils considèrent qu'il n'a pas pris, jusqu'à présent, des mesures suffisamment énergiques pour qu'on puisse espérer de lui une action vigoureuse à l'avenir.

(Lire la suite page 2)

#### UN GRAND CHAMPION



(Ph. N.Y.T.)  
Un saut en longueur de 8 m. 13, tel est l'exploit de l'Américain, JESSE OWENS, qui a battu, en outre, le record du monde des 200 yards en 20 secondes 3/10, des 200 yards haies en 22 secondes 8/10 et égalé celui des 100 yards, en 9 sec. 4/10.

#### Démolira-t-on la digue du Mont Saint-Michel



La construction de la digue qui relie le Mont Saint-Michel à la côte avait soulevé de nombreuses protestations. Il est question de remplacer cette construction, d'une esthétique douteuse, par une passerelle suspendue qui complètera harmonieusement un paysage connu du monde entier. (Ph. Franco-Press)

## LE CONGRÈS DES GRANDS MUTILÉS DE GUERRE



Le Congrès des grands mutilés de la guerre s'est tenu à Paris, à la Maison de la chimie. (Mond. Photo-Press)

## PLUS FORT QUE MARIANI !

### Le secrétaire d'un commissaire de police de Grenoble avait trempé dans un crime IL TRAFIQUA, EN OUTRE, DE SON INFLUENCE POUR COUVRIR DE NOMBREUX MALFAITEURS

La lamentable série des méfaits reprochés à Bony, à Mariani et à... quelques autres est à peine close, qu'une nouvelle affaire vient de mettre en lumière la forfaiture d'un secrétaire de commissariat de police de Grenoble.

Le scénario de la découverte de ce criminel qui appartient à une corporation particulièrement honorable, mérite d'être conté en détail.

#### Admis au concours avec le numéro 1...

Lorsque Eugène Guichard, eut le tour de l'intéressé, préparé son concours d'admission dans le corps des secrétaires de police à Grenoble, il était et bien noté, avait si bien travaillé et possédait de telles qualités qu'il fut reçu avec... le numéro 1. Et pourtant!

#### ...il n'était qu'un vulgaire criminel

Or, il y a peu de temps, le chef de la Sûreté de Grenoble, M. Lalamet, chargeait deux de ses inspecteurs d'enquêter sur trois malfaiteurs: Aimé Goudin, Gaston Pons et Léon Mermont, soupçonnés d'être, entre autres, les auteurs de nombreux vols de bicyclettes.

Arrêtés, le trio ne nia point. Mais, coup de théâtre, l'un des complices, Aimé Goudin, déclara à brûle-pourpoint au chef de la Sûreté, qui en demeura sidéré, comme bien l'on pense: — J'ai un aveu à faire... Il y a trois ans, j'ai participé à un crime: l'agression dont fut victime M. Dupuis, à Reymure-de-Vie.

Et, ici le jeune joyeux mesura son effet qui fut véritablement sensationnel: — Vous connaissez certainement, j'ajoutai-je, un de mes complices... Eugène Guichard, secrétaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement.

Tout d'abord on n'y crut pas. M. Dubocq, commissaire central se livra alors à certaines investigations puis, le soir, eut une conférence avec le Parquet de Grenoble.

#### Le policier avoue

Cette conférence terminée, à 22 h., M. Rey, juge d'instruction et M. Guibart, substitut, se rendirent au commissariat de la Sûreté. Peu après Eugène Guichard, invité à se présenter, faisant son entrée flanqué de deux policiers.

Il reçut comme un coup de poignard la brutale révélation de l'accusation portée par Guichard. Il ne s'agit pas de 200 francs, et avoua en effet avoir pris part trois ans plus tôt à l'agression contre M. Dupuis qui avait été assassiné et dévalisé.

Mieux encore, Guichard eût encore trois autres de ses complices si bien que quelques heures plus tard toute la bande était sous les verrous notamment son frère, sollicité au 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins.

L'opinion des policiers est que Guichard était le chef de cette bande... A l'aide de certains faits restés obscurs, jusqu'ici, on parvint à établir le bilan de la vie double que menait le criminel sexagénaire.

La seconde piste concerne l'émissionnaire mystérieux qui héberge le docteur Dupéchez entre le Café du Théâtre et le cinéma. Un témoin qui n'a pas l'air pressé de se révéler, aurait vu ce commissionnaire et serait peut-être capable d'en donner un signalement suffisant. Mais il faut d'abord retrouver le témoin fantôme. On s'y emploie.

Troisième piste. Il s'agit, cette fois, d'un voyageur descendant la veille du drame dans un hôtel du centre de la ville et suspect en raison de son passé judiciaire.

La quatrième piste met encore en cause des extrémistes, quatre exactement, mais dont un seul serait sénonais. On raconte que, vendredi soir, jour du drame, trois militants de l'avant-garde de gauche, étrangers à la localité, sont venus s'installer, vers 10 heures, dans une buvette du pays dont la clientèle rassemble une majorité de moscovitaires. A minuit moins le quart, les trois consommateurs étaient encore assis. C'est alors que surgit dans l'estaminet le quatrième membre de la bande, extrémiste sénonais, notoire celui-là, qui embarqua rapidement ses trois complices dans une auto. Et c'est une heure plus tard que le docteur Dupéchez était assommé dans la chaise des Orlémois.

Cinquième piste, enfin: un des inspecteurs qui envoient la brigade policière

## C'est la misère qui poussa au suicide le père de Robert L.

Paris, 27 mai. — On sait que Robert L., artiste peintre, père de l'acteur de cinéma Robert Lyautey, s'est suicidé dimanche matin, en se jetant du balcon de son appartement.

L'enquête de M. Basset, commissaire du quartier Montparnasse, à Paris, s'agissait d'un suicide provoqué par des dettes dans laquelle se trouvait l'artiste et sa famille.

Voici, en effet, les déclarations de M. Lyautey à l'égard de son père: — Nous étions dans une passade extrêmement pénible. Mon fils était sans engagement depuis près de deux mois. Son dernier film ne marchait d'ailleurs presque rien en France. Il n'y avait pas de travail. En Amérique, par contre, on offrait une belle situation, mais nous ne vendions plus de tableaux. Alors, j'avais cherché partout du travail, mais n'avais rien trouvé, pas même une bonne situation, pas même une possibilité de nuit.

Samedi soir, il rentra à la maison après de multiples et vaines démarches, abattu, effondré, l'esprit torturé, qu'il avait que nous étions à la limite d'être vendus et expulsés.

Il me dit son intention d'en finir avec la vie. Je tentai de l'en dissuader. Mais, profitant d'un instant d'inattention, il s'empara d'un rasoir et tenta de sectionner les veines du poignet gauche. Je réussis à l'en empêcher.

Il se coucha. Je le veillai jusqu'à l'aube, car je craignais qu'il ne tentât l'exécution sa tragique résolution.

Vers 5 heures, vaincu par la fatigue, je m'endormis. C'est donc à ce moment que le père se leva sans bruit pour se précipiter vers sa femme et son fils, courir à la fenêtre et se jeter du sixième étage de la rue.

## Le cardinal Verdier est nommé légat pontifical

au Congrès catholique de Prague

Cité du Vatican, 27 mai. — Le Souverain Pontife a nommé le cardinal Verdier, archevêque de Paris, légat pontifical au Congrès des catholiques tchécoslovaques qui se tiendra à Prague au mois de juin.

## Les fêtes bretonnes de Villeneuve-le-Roi



Les fêtes bretonnes de Villeneuve-le-Roi se sont déroulées à l'occasion du « Pardon des Pommeurs », sous la présidence de la « Duchesse de Bretagne ». Voici, pendant le DÉFILÉ, LA DUCHESSE DE BRETAGNE 1935. M<sup>lle</sup> MARQUETTE GUENNEC, AGÉE DE 22 ANS, NATIVE DE BRIST. (Ph. N.Y.T.)

## L'odieuse agression contre le maire de Sens

Paris, 27 mai. — Les enquêteurs chargés de retrouver les agresseurs du docteur Dupéchez, maire de Sens, suivent cinq pistes.

L'une a pour base les propos, partiellement rapportés, qu'aurait tenu dans un café, un extrémiste connu de la ville au cours du dernier scrutin électoral.

Si le docteur est élu, je lui ferai son affaire. La seconde piste concerne l'émissionnaire mystérieux qui héberge le docteur Dupéchez entre le Café du Théâtre et le cinéma. Un témoin qui n'a pas l'air pressé de se révéler, aurait vu ce commissionnaire et serait peut-être capable d'en donner un signalement suffisant. Mais il faut d'abord retrouver le témoin fantôme. On s'y emploie.

Troisième piste. Il s'agit, cette fois, d'un voyageur descendant la veille du drame dans un hôtel du centre de la ville et suspect en raison de son passé judiciaire.

La quatrième piste met encore en cause des extrémistes, quatre exactement, mais dont un seul serait sénonais. On raconte que, vendredi soir, jour du drame, trois militants de l'avant-garde de gauche, étrangers à la localité, sont venus s'installer, vers 10 heures, dans une buvette du pays dont la clientèle rassemble une majorité de moscovitaires. A minuit moins le quart, les trois consommateurs étaient encore assis. C'est alors que surgit dans l'estaminet le quatrième membre de la bande, extrémiste sénonais, notoire celui-là, qui embarqua rapidement ses trois complices dans une auto. Et c'est une heure plus tard que le docteur Dupéchez était assommé dans la chaise des Orlémois.

Cinquième piste, enfin: un des inspecteurs qui envoient la brigade policière

## LE MYSTÈRE DE LA VILLA MADEIRA

Londres, 27 mai. — C'est aujourd'hui que commence aux assises de London un procès sensationnel déjà appelé « mystère de la villa Madeira ».

Il s'agit de l'assassinat de M. Robert Bury, âgé de 67 ans, qui a été tué dans la villa Madeira dans le salon de la villa, la villa Madeira.

Deux personnes sont inculpées. M. Mrs Robertson, jolie Canadienne, 30 ans; et M. Mrs Perry, 30 ans, chauffeur de M. et Mrs Robertson.

Pendant les débats, le procureur se propose de révéler, devant le jury, une série d'énigmes.

Rien ne prouve que M. Robertson a été assassiné par une seule personne, c'est-à-dire sans qu'il ait eu de complices.

Autre chose. Chacun des inculpés prétend, avec la dernière énergie, ne pas assasiner le vieillard; chacun des inculpés précise avec la dernière énergie comment, pourquoi et à quelle heure s'est fracassé le crâne de la victime sur une espèce de marteau.